

**PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA PAROISSE DE
SAINT-DONAT TENUE À LA SALLE L'OASIS
LUNDI, LE 3 NOVEMBRE 2008
20h00.**

Sont présents les conseillers : *Olivier Gillet*
Raynald Demers
Réjean Gagné

Absent : *Patrick Legoupil*
Pierre Gauthier

formant quorum sous la présidence du maire **Michel Côté**.

Gil Bérubé, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

L'assistance est composée de 10 personnes. La séance est ouverte par un mot de bienvenue et la présentation de l'ordre du jour se fait comme suit :

ORDRE DU JOUR

1. Présentation et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption de procès-verbaux
 - a) séance du 6 octobre 2008
3. Administration financière
 - a) encaissements d'octobre 2008
 - b) adoption du bordereau des comptes à payer d'octobre 2008
4. Cas particuliers
 - a) déneigement
5. Correspondance
6. Rapport du Maire
7. Déclaration d'intérêts pécuniaires
8. Dossier Eau potable
 - a) Suivi
 - b) Honoraires professionnels BPR
 - c) Honoraires travaux de forages
9. Employés pour déneigement
10. Fin du programme Subvention salariale
11. Renouvellement de contrat Éco-l'eau
12. Refinancement règlement d'emprunt # 272 Camion à neige 2004
13. Pétition - Amélioration du rang 5 Ouest
14. Appui municipalité de Sainte-Angèle vs route 234
15. Contrat de cueillette des matières résiduelles
16. Gestion et hébergement du site Internet
17. Vacance aux sièges # 1 et # 4
18. Rotation au poste de maire suppléant
19. Période de questions
20. Varia
 - a) Demande d'appui C.D.L. de Saint-Charles-Garnier
 - b) Demande d'ajustement de taux horaire Milléneige Inc.
21. Levée ou ajournement de la session.

1. PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

2008-202

*Proposé par Réjean Gagné
Appuyé par Olivier Gillet*

Et résolu que le projet d'ordre du jour soit adopté tel que présenté et que le point varia demeure ouvert.

ADOPTÉ

2. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX.

a) séance du 6 octobre 2008

2008-203

*Proposé par Olivier Gillet
Appuyé par Réjean Gagné*

Et résolu que le procès-verbal de la séance du 6 octobre 2008 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

3. ADMINISTRATION FINANCIÈRE.

a) encaissements d'octobre 2008

Le bordereau des encaissements d'octobre 2008 totalise 104 826,44 \$.

b) adoption du bordereau des comptes à payer d'octobre 2008

Je, Gil Bérubé, certifie par la présente que la municipalité de Saint-Donat dispose des crédits nécessaires pour effectuer le paiement des comptes dus au 31 octobre 2008.

Gil Bérubé, Sec.-très.

Attendu que les journaux des factures payées et factures à payer du mois d'octobre 2008 ont été transmis à chacun des élus avant la présente séance, il est :

2008-204

*Proposé par Raynald Demers
Appuyé par Olivier Gillet*

Et résolu que le bordereau des comptes à payer du mois d'octobre 2008 au montant de 160 668,18 \$ soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

4. CAS PARTICULIERS.

a) Déneigement

Le propriétaire du 121 rue Bérubé, monsieur Réjean Lévesque, se plaint qu'encore cette année lors de la première chute de neige, l'opérateur de charrue a endommagé l'accotement du chemin face à chez lui. Il mentionne qu'il fait la même plainte à chaque automne et que la situation perdure.

5. CORRESPONDANCE.

6. RAPPORT DU MAIRE.

Le maire, monsieur Michel Côté, fait la présentation, comme le prévoit l'article 955 du Code municipal, de son rapport annuel sur la situation financière de la municipalité. Ce rapport sera envoyé à chaque contribuable lors de l'expédition des comptes de taxes 2009.

7. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES.

Le Directeur général/ Secrétaire-trésorier informe le conseil qu'il a reçu toutes les déclarations d'intérêts des élus. Celles-ci sont donc déposées officiellement. (Art. 357 L.E.R.M.)

8. DOSSIER EAU POTABLE.

a) Suivi du dossier

Mandat pour hydrogéologue

2008-205

*Proposé par Raynald Demers
Appuyé par Olivier Gillet*

Et unanimement résolu d'autoriser la firme BPR Groupe-conseil à faire produire le rapport de l'hydrogéologue dans le cadre de notre recherche en eau et ce selon le budget fourni par Laforest Nova Aqua. Ce budget prévoit les activités requises de l'hydrogéologue pour la synthèse et l'interprétation des résultats, pour les évaluations de la capacité et de la vulnérabilité, pour les analyses des résultats et la rédaction d'un rapport complet. Le budget d'honoraires pour cette étape est de 8 500 \$ avant taxes. Ces coûts sont inclus à la programmation de l'aide financière provenant du retour d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence.

ADOPTÉ

b) Honoraires professionnels BPR

2008-206

*Proposé par Olivier Gillet
Appuyé par Raynald Demers*

Et unanimement résolu d'autoriser le paiement de la facture # 10012270 de BPR Groupe-conseil au montant de 11 495,33 \$ taxes incluses. Cette facture représente les coûts pour la coordination (1 105,74) et d'hydrogéologue (9 078,38) pour la période du 29 juin au 11 octobre 2008, dans le cadre de notre projet d'eau potable. Ils sont inclus à la programmation de l'aide financière provenant du retour d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence.

ADOPTÉ

c) Honoraires travaux de forage

2008-207

Proposé par Olivier Gillet

Appuyé par Raynald Demers

Et résolu que suite à la recommandation de l'hydrogéologue il est résolu d'autoriser le paiement de la facture # 1619 de Bernard Lizotte et Fils au montant de 45 341,80 \$ taxes incluses. Cette facture représente les coûts pour les travaux de forage et essais de pompage, dans le cadre de notre projet de recherche en eau potable et ceux-ci sont inclus à la programmation de l'aide financière provenant du retour d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence.

ADOPTÉ

9. EMPLOYÉS POUR DÉNEIGEMENT.

2008-208

*Proposé par Raynald Demers
Appuyé par Réjean Gagné*

Et résolu que le conseil réembauche monsieur Gaétan Damien et embauche monsieur Claude Bérubé à titre d'opérateur de camion à neige pour l'hiver 2008-2009. La période d'embauche dépendra des conditions climatiques et ce situera entre le 27 octobre 2008 et le 17 avril 2009. Le taux horaire est fixé respectivement à 15,38\$ et 15 \$ à raison de 40 heures/semaine.

ADOPTÉ

10. FIN DU PROGRAMME SUBVENTION SALARIALE.

2008-209

*Proposé par Olivier Gillet
Appuyé par Réjean Gagné*

Et unanimement résolu que le conseil maintienne à l'emploi monsieur Denis Bouillon à la suite du programme Subvention salariale et ce en raison de l'absence de monsieur Jean-Rock Boulay, présentement en congé de maladie. Les conditions actuelles s'appliqueront.

ADOPTÉ

11. RENOUVELLEMENT DE CONTRAT ÉCO-L'EAU.

2008-210

*Proposé par Olivier Gillet
Appuyé par Raynald Demers*

Et unanimement résolu que le conseil renouvelle le contrat de suivi et d'entretien des équipements d'eau potable et d'eaux usées avec la firme Éco-L'eau et ce jusqu'au 31 octobre 2009. Le contrat est de 3 jours par semaine soit le vendredi, samedi et dimanche pour un total de 7,5 heures par semaine à 35,00 \$/hr incluant les frais de déplacement. Éco-L'eau devra être disponible pour faire du remplacement occasionnel au même tarif. Un préavis d'une semaine devra être pendant donné. Pour ce qui est des urgences ou tout autres surplus ceux-ci seront facturés au taux de 35\$/hr plus frais de déplacement à 0,50\$ du km à partir de Rimouski. Le responsable des travaux publics, monsieur Ken Vautour, assumera le suivi régulier de nos équipements en collaboration avec Éco-L'eau.

ADOPTÉ

12. REFINANCEMENT RÈGLEMENT D'EMPRUNT # 272

2008-211

*Proposé par Raynald Demers
Appuyé par Réjean Gagné*

Et résolu de demander au MAMR la possibilité de négocier de gré à gré avec la Caisse des Versants du Mont-Comi le renouvellement de notre règlement d'emprunt # 272 relatif au paiement du camion Western Star 2004.

ADOPTÉ

13. PÉTITION – AMÉLIORATION DU RANG 5 OUEST.

2008-212

*Proposé par Réjean Gagné
Appuyé par Olivier Gillet*

Et résolu que le conseil place la réfection du chemin du rang 5 Ouest en tête de ses priorités du budget voirie à compter de l'an prochain. Il est de plus résolu qu'une demande de subvention spéciale ainsi que la pétition demandant cette réfection soient déposées au bureau de la Députée Danielle Doyer pour qu'elle fasse les pressions nécessaires auprès de la ministre des Transports pour obtenir cette subvention.

ADOPTÉ

14. APPUI MUNICIPALITÉ DE STE-ANGÈLE VS ROUTE # 234.

Considérant l'importance de la route 234 pour la population de la municipalité de Saint-Donat et des environs qui utilise cette route entre autres pour se rendre à Parc du Mont-Comi;

Considérant l'état de dangerosité très élevé de la route 234 pour les usagers et pour la population, notamment dans le tronçon traversant la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici ;

Pour ces motifs, il est

2008-213

*Proposé par Réjean Gagné
Appuyé par Olivier Gillet*

Et résolu d'appuyer la démarche de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici à l'effet de réclamer à l'Assemblée nationale une intervention urgente du ministère des Transports afin que l'état de la route 234 soit corrigé dans les meilleurs délais.

ADOPTÉ

15. CONTRAT DE CUEILLETTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES.

CONSIDÉRANT QUE le nouvel endroit pour le transbordement des matières résiduelles est maintenant connu;

CONSIDÉRANT QUE nous avons dû prolonger le contrat de cueillette des matières résiduelles de mois en mois en attendant que le choix définitif du nouveau site soit connu;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'ouverture de ce nouveau site le conseil désire aller en appel d'offres pour la prochaine année.

POUR CES MOTIFS :

2008-214

**Proposé par Réjean Gagné
Appuyé par Olivier Gillet**

Et résolu de lancer un appel d'offres par invitation pour notre contrat de cueillette de matières résiduelles 2009. Les entrepreneurs invités sont Sanibelle, Conciergerie d'Amqui, Gilles Gauthier de Sainte-Angèle et Yvan Plante de Saint-Gabriel. Le nouveau contrat prévoira deux cueillettes de gros rebuts par année au lieu d'une, la récupération chez les commerces qui était faite par le CFER auparavant et la cueillette de matières destinées à l'enfouissement (vidanges) se fera aux deux semaines sauf durant les mois de mai, juin, juillet et août.

ADOPTÉ

16. GESTION ET HÉBERGEMENT DU SITE INTERNET.

2008-215

**Proposé par Olivier Gillet
Appuyé par Raynald Demers**

Et résolu de confier à Vulpiculus le contrat de gestion et de maintenance de notre site Internet pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009 et ce pour la somme de 600\$. Ce contrat inclus également l'hébergement du site pour la même période.

ADOPTÉ

17. VACANCE AUX SIÈGES # 1 ET # 4.

Le Directeur général informe le conseil que le conseiller au siège # 1 monsieur Patrick Legoupil a fait défaut d'assister aux séances du conseil depuis plus de 90 jours, ce qui le rend inadmissible à la tâche de membre du conseil. Comme le conseiller réside maintenant à l'extérieur de la municipalité son poste devient vacant.

Le Directeur général fait également lecture de la lettre de démission de la conseillère au siège # 4, madame Johanne Canuel, qui quitte ses fonctions pour des raisons professionnels et personnelles.

2008-216

**Proposé par Olivier Gillet
Appuyé par Réjean Gagné**

Et résolu que suite à la démission de la conseillère au siège # 4 madame Johanne Canuel et au départ du conseiller Legoupil et considérant qu'il reste moins de douze mois avant les prochaines élections générales, le conseil choisi pour l'instant de ne pas combler les postes vacants. Ce choix permettra à la municipalité d'économiser 5 000\$ en frais d'élections. Et il de plus résolu d'adresser une lettre de remerciements à madame Canuel et monsieur Legoupil pour leur implication au sein de notre communauté à titre de conseiller municipal.

ADOPTÉ

18. ROTATION AU POSTE DE MAIRE SUPPLÉANT.

2008-217

*Proposé par Raynald Demers
Appuyé par Olivier Gillet*

Et résolu que le conseiller Réjean Gagné soit nommé maire suppléant pour une période de six mois. À ce titre monsieur Gagné est autorisée en l'absence du maire à signer les documents de la municipalité en compagnie du directeur général ou de son adjointe. Il est de plus désigné pour représenter la municipalité au conseil des maires et à tout autre endroit en l'absence du maire Michel Côté.

ADOPTÉ

19. PÉRIODE DE QUESTIONS.

20. VARIA.

a) Demande d'appui C.D.L. de Saint-Charles-Garnier

2008-218

*Proposé par Raynald Demers
Appuyé par Olivier Gillet*

Et résolu d'appuyer le Comité de développement local de Saint-Charles-Garnier dans son projet visant le maintien des cours dispensés au Pavillon Euclide-Fournier de l'école des Hauts-Plateaux en implantant un programme d'anglais intensif pour 40% des cours offerts dans cette école.

ADOPTÉ

b) Demande d'ajustement de taux horaire Milléneige Inc.

Considérant que le conseil vient juste d'être saisi de cette demande, il désire étudier le contrat en vigueur avant de prendre une décision dans ce dossier.

21. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SESSION.

2008-219

Proposé par Olivier Gillet

Et unanimement résolu que la session soit levée.

ADOPTÉ À 21h00

Michel Côté, maire

Gil Bérubé, dir.gén.

.....